

Public cible :

Agents de Conseils et de développement territoriaux, Travailleurs sociaux, Permanenciers (prestations de services), Agents de Conseils et de développement thématiques, Statisticien, Responsable d'action sociale.

Pré-requis :

Analyse de la demande et des besoins en amont préconisée avec le Responsable de l'EGOC, Philippe LACHAUD

Modalités pratiques

Durée et contenu et coût d'intervention ajustés à l'environnement et aux besoins des Caf - Taux satisfaction 2021 (48 stag) : 84 %

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
€

Modalités animation :

En présentiel - Chantier local uniquement

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

1 groupe d'agents Caf

Accompagnement au déploiement territorial des CTG - Programme socle formation/action

MAJ : Mercredi 26 octobre 2022

Objectifs professionnels :

Accompagner les services CAF au déploiement et à la mise en oeuvre des CTG

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Développer un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG pour une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre globale de service proposée par la CAF
- Développer une culture commune des représentations, l'évolution des compétences, un nouveau souffle par la coopération inter-service
- Permettre plus d'efficacité et de cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Le co-développement

Contenu :

Enjeux poursuivis

L'accompagnement de cette formation action proposée par Accolades permettra de répondre aux objectifs suivants :

☐ **Un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG pour une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre globale de service proposée par la CAF**

- Positionner la CAF comme un acteur à part entière des projets de territoires,
- Développer une offre de service cohérente, transversale et pluridisciplinaire qui réponde pleinement aux besoins des allocataires dans un contexte territorial en transformation et par là-même aux Collectivités.

- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

☐ **Une culture commune des représentations, l'évolution des compétences, un nouveau souffle par la coopération inter-service.**

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF,
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,

- Renforcer l'encadrement comme support au déploiement des projets.

Plus d'efficacité et de cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Le co-développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Développer un schéma de fonctionnement opérationnel interne et externe permettant l'autonomie opérationnelle des groupes projet CTG dans le cadre d'une stratégie de la Caisse pleinement partagée.
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires

Au regard des besoins exprimés par la CAF, des enjeux attachés à cette démarche et de notre expérience d'accompagnement, nous préconisons que les participants à cette formation action soient issus de différents corps de métiers présents à la CAF :

- Agents de Conseils et de développement territoriaux,
- Travailleurs sociaux,
- Permanenciers (prestations de services),
- Agents de Conseils et de développement thématiques,
- Statisticien,
- Responsable d'action sociale.

La première phase sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG

Journée 1

○ **Objectifs :**

- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse,
- Définir les critères socles d'une CTG,
- Mesurer l'impact interne à la CAF du déploiement de la CTG, partager les grands défis à relever,
- Questionner une organisation interne innovante ...

Attention, cette première journée correspond pleinement à la journée d'acculturation déjà réalisée le 6 juillet dernier. Ainsi, dans le cadre de cette proposition, nous proposons d'animer uniquement la jour 2 de ce premier module qui permet de passer en mode projet par territoire CTG.

Journée 2

○ **Objectifs :**

- Construire les grandes étapes nécessaires au déploiement de la CTG sur les territoires,
- Identifier les priorités de la caisse (les éléments constitutifs d'un projet de Caisse) sur son déploiement en lien avec les nouvelles évolutions territoriales (Loi NOTRe),

- Co-construction du projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... (Quelles données statistiques pertinentes pour une CTG)
- Définir les critères permettant de prioriser les territoires CTG,
- Co-construire une organisation interne à la CAF adaptée à un déploiement cohérent de la CTG,
- Se projeter dans une organisation interne de type « équipe projet ».

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

Journée 1

○ **Objectifs :**

- Savoir élaborer un portrait de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF,
- Faire un état des lieux de l'évolution des équipes projets (régulation, engagement),
- Croiser les différents avancés entre les équipes projets : diagnostic, orientations...,
- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement,
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative.

Journée 2

○ **Objectifs :**

- Recenser l'ensemble des partenaires potentiels sur le territoire CTG,
- Apprécier leur degré de synergie et d'antagonisme avec la CTG,
- Développer une stratégie d'alliance permettant de susciter la construction d'un projet social de territoire partagé,
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

La troisième phase permettra d'engager une démarche « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »

Journée 4 Objectifs :

- Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux
- Déployer une stratégie émergente visant à engager une coopération et d'un

engagement réciproque de moyens au service d'un projet de territoire.

- Développer une posture d'animateur d'un projet de territoire plus que celle de garant d'un dispositif.
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG.

Journée 5 Objectifs :

- Vivre une journée de coopération avec les équipes projet CAF et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus),
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, ...) • Identifier les étapes et le calendrier de la démarche...
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer le déploiement

Le quatrième module intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des équipes projets.

Journée 6 Objectifs :

- Co-construire un processus d'évaluation
- Co-construire les outils nécessaires à l'évaluation de l'efficacité et l'efficience des actions engagées,
- Identifier les éléments susceptibles de constituer une objectivation des effets de la CTG sur les territoires concernés et donc de l'impact (prévu et non prévu, souhaité ou non) de celle-ci.

Méthodes mobilisées :

La méthodologie participative mise en œuvre permettra de faire émerger, de manière dynamique, les éléments fondamentaux communs au déploiement de la CTG...

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43